

SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A
Au Capital de 11.481.250 DT
R.C : B 13 655 1996- M.F : 033128 WPM 000
N°CNSS : 035698-02

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra **le mardi 28 juin 2016 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises** sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1-** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- 2-** Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- 3-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 4-** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2015.
- 5-** Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- 6-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- 7-** Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- 8-** Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2015.
- 9-** Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10-** Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2015.
- 11-** Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015.
- 12-** Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13-** Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 14-** Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- 15-** Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- 16-** Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

شركة المغازة العامة - خ.إ

رأس مالها : 11.481.250 دينار

س.ت : B 136551996 - ت.ج : 033128 WPM 000

عدد الانخراط بالصندوق الوطني للضمان الاجتماعي : 035698-02

إستدعاء للجلسة العامة العادية

إنّ السّادة المساهمين في شركة المغازة العامة مدعوون لحضور إجتماع الجلسة العامة العادية للشركة التي ستعقد يوم الثلاثاء

28 جوان 2016 على السّاعة التاسعة صباحا بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات الكائن مقره ب 2 نهج بحيرة توركانا- ضفاف

البحيرة 1 - تونس وذلك للتداول في جدول الأعمال التّالي :

1 - تلاوة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بتصرّف سنة 2015.

2 - تلاوة تقرير مراقبي الحسابات لسنة 2015.

3 - المصادقة على تقرير التصرّف وعلى القوائم الماليّة لسنة 2015.

4 - تلاوة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بتصرّف مجمّع المغازة العامة لسنة 2015 .

5 - تلاوة تقرير مراقبي الحسابات لمجمّع المغازة العامة لسنة 2015.

6 - المصادقة على تقرير التصرّف وعلى القوائم الماليّة لمجمّع المغازة العامة لسنة 2015.

7 - إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرّف سنة 2015.

8 - تبويب نتيجة سنة 2015.

9 - المصادقة على العمليّات المسجّلة خلال سنة 2015 المدرجة في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

10 - تحديد منح حضور أعضاء مجلس الإدارة عن سنة 2015.

11 - تحديد منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق عن سنة 2015.

12 - تحديد الترخيص لشراء وبيع أسهم الشركة.

13 - المصادقة على الإقتراضات.

14 - تجديد مهمة أعضاء مجلس الإدارة لسنوات 2016، 2017 و 2018.

15 - تجديد مهمّة مراقبي الحسابات لسنوات 2016، 2017 و 2018.

16- تفويض الصّلاحيات لإتمام الشّكليات القانونيّة.



Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire **du mardi 28 juin 2016**

- 1-** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- 2-** Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- 3-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 4-** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2015.
- 5-** Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- 6-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- 7-** Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- 8-** Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2015.
- 9-** Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10-** Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2015.
- 11-** Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015.
- 12-** Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13-** Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 14-** Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- 15-** Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- 16-** Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.



PROJET DE RESOLUTIONS
A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
28 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **mardi 28 juin 2016** à **9 heures** à l'Institut Arabe des chefs d'entreprises, Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2015, l'assemblée générale ordinaire décide :

- d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2015 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2015 ;
- et d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2015 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2015.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit les résultats de l'exercice 2015 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2015	7 384 106
Résultat reporté des exercices antérieurs	278 137
Total	7 662 243
Affectation en réserve légale	-117 204
Bénéfice distribuable	7 545 039
Dividendes à distribuer à raison de 0,450 DT par action	-5 166 563
Reliquat résultat reporté après affectation	2 378 477

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 0,450 DT par action, soit 45% du nominal.

Ce dividende sera mis en paiement à partir de2016.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 60 000 DT au titre de l'exercice 2015, à raison de 5 000 DT par administrateur.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 30 000 DT au titre de l'exercice 2015, à raison de 7 500 DT par membre.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société , dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente , le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'emprunt d'un montant de MDT destiné au financement des investissements de l'exercice 2016 ainsi que l'engagement des crédits de gestion totalisant la somme en principal deMDT.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2016, 2017 et 2018 :

- Monsieur Tahar BAYAHY : 01 siège
- Société MED INVEST COMPANY : 01 siège
- Monsieur Abdelwaheb BEN AYED : 01 siège
- Monsieur Yahia BAYAHY : 01 siège
- Monsieur Taïeb BAYAHY : 01 siège
- Monsieur Brahim ANANE : 01 siège
- Monsieur Khaled BOURICHA : 01 siège
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA : 01 siège
- Monsieur Moez JOUDI : 01 siège
- Monsieur Ahmed BEN GHAZI : 01 siège

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des deux commissaires aux comptes : la société HORWATH ACF représentée par monsieur et la société AMC ERNST & YOUNG représentée par monsieur Anis LAADHAR pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

DOUZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.